

12 : LES MAIRES, LES NOTAIRES ET LES PERCEPTEURS.

LES MAIRES

" Deux mains, dit Louis Veillot, ont fondé la France, deux mains l'ont agrandie et maintenue dans ses splendeurs, deux mains l'ont toujours relevée dans ses défaillances: la main du prêtre et la main du soldat ". On peut dire aussi que deux mains ont fait la paroisse de Plounéventer et deux mains l'ont maintenue dans sa Foi et ses traditions, celle du pasteur et celle du maire. De tout temps, ils ont travaillé en union, et tous les maires qui jusqu'à cette date, ont été placés à la tête de la commune, ont été des hommes d'une foi profonde et agissante.

Le premier maire de Plounéventer a été **Jean SOUBIGOU**, élu le 7 mars 1790. Il resta à ce poste pendant deux ans. Il est mort à Kergréguen le 2 mai 1808, à l'âge de 76 ans.

Le 13 novembre 1791 eurent lieu de nouvelles élections, puis on procéda à l'élection du maire. Au premier tour de scrutin, Nicolas SOUBIGOU est élu, mais il refuse. Au 2ème tour, il est encore élu, avec 20 voix de plus, mais il refuse de nouveau et fait porter les voix sur **Allain QUELENNEC** qui récolte 33 voix et accepte en maugréant.

Le 21 décembre 1791, nouvelles élections. Cette fois, **Nicolas SOUBIGOU** obtient 45 voix, accepte le poste qu'il occupera un an. Durant ce mandat, et même pendant toute la période révolutionnaire, il jouera un grand rôle. Il fut député à Lesneven pour démêler les épineuses affaires résultant de la révolte des paysans et où il fut gardé en otage. Il est mort à Kergréguen le 2 septembre 1810, âgé de 50 ans.

Le 09 décembre 1792, on procéda à de nouvelles élections à la suite desquelles, **Jean MEVEL** de Lesvéoc devint maire. C'était un homme très intelligent et qui sut tenir tête à l'Administration supérieure, devenue si exigeante. Il sauva, paraît-il les cloches et les biens de la famille de Parscau. Il démissionna le 4 frimaire an IV (1796), probablement même, il fut démissionné car, à partir de cette date et jusqu'à l'an VIII, il n'y eut pas de maire à Plounéventer.

Le Gouvernement y nomma un Commissaire du pouvoir exécutif pour l'expéditions des affaires courantes. Ce commissaire, DUMOULIER, fut remplacé par Isidore OLLIVIER. Pourtant, si le maire était supprimé, le conseil municipal demeurerait en place et avait comme président Nicolas SOUBIGOU.

En l'an VIII (1800), lorsque l'organisation de la commune fut modifiée, et que Plounéventer cessa d'être canton, **Isidore OLLIVIER**, précédemment Commissaire, fut nommé maire. Il y resta 4 ans au bout desquelles il se retira pour devenir percepteur à Plounéventer .Cette perception existait encore en 1840.

Monsieur MIOSSEC était adjoint quand Isidore OLLIVIER accepta la perception. Il assumait la fonction de maire jusqu'en 1808.

Jean Marie ABHERVE-GUEGUEN. Originaire de Coat-Lestremeur, il était orphelin de bonne heure et fut élevé à Mézarnou, ainsi que sa soeur Jeanne. Son mandat fut de courte durée. Il mourut à 31 ans. Sa soeur par contre, parvint, à un âge très avancé: elle est morte en 1865.

Jean ABHERVE-GUEGUEN. Il était de Mézarnou, et à la fois l'oncle et l'adjoint du précédent dont il prit la succession à la mairie. Démissionnaire en mars 1825, il est mort à Mézarnou le 12 octobre 1828 à l'âge de 78 ans. Il entreprit la réparation des routes et créa l'Octroi.

Jean Marie SOUBIGOU était le petit fils de Jean SOUBIGOU, 1er maire et fils de Nicolas. Il fut élu le 16 mars 1825, resta maire jusqu'en 1830. Il est mort à Kergréguen le 18 avril 1856, à 70 ans.

Monsieur DODIN du BREUIL, propriétaire de Brézal, succéda à Jean Marie SOUBIGOU le 7 septembre 1830. Il géra la commune pendant 4 ans. On lui doit le classement des chemins vicinaux.

Yves PRIGENT, nommé le 22 février 1835, fit restaurer l'église de Saint-Derrien en 1853 et construisit la mairie. Il a été maire pendant 28 ans.

Joseph SOUBIGOU habitait Kergréguen. Fils de Jean Marie, maire le 20 mars 1863. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort, le 3 juin 1876. Il avait 61 ans. Durant son mandat, on note la restauration de l'église, l'achat de la propriété des Rosiers qui servit d'école communale des filles, tenue par les Religieuses jusqu'en 1902. Joseph SOUBIGOU était un homme droit, généreux et d'un caractère énergique.

Jean Pierre SOUBIGOU, son frère, le remplaça en 1876. Même type que le précédent, chrétien sans peur et sans reproche. A son actif, on note la réfection des murs du cimetière, l'aménagement de la place, installation du Bureau des Postes et du télégraphe. Il fut suspendu, puis révoqué pour avoir protesté contre l'expulsion des Religieuses. Il est mort en 1905, âgé de 75 ans.

Auguste SOUBIGOU, son neveu, prit sa place tôt (1902) après avoir été élu conseiller. Il était le fils unique du Sénateur François SOUBIGOU. Il fit construire l'école libre des filles et refit l'allée du presbytère. Mort en novembre 1910 à l'âge de 59 ans.

Auguste BOUCHER, petit fils du Sénateur et neveu d'Auguste SOUBIGOU. Nommé conseiller par plus de 400 voix, il fut élu maire, n'ayant que 25 ans accomplis depuis seulement 15 jours avant son élection, en Décembre 1910.

Jusqu'en 1914, la vie politique à Plouneventer a été menée par quelques grandes familles: les SOUBIGOU, alliés aux PRIGENT, les QUEINNEC et les BOUCHER. Deux listes s'y opposaient traditionnellement: les conservateurs menés par Auguste SOUBIGOU et les républicains avec Allain QUEINNEC.

Mais la guerre qui éclata au mois d'août 1914, allait modifier ce visage politique.

En 1914, le maire, **Auguste BOUCHER**, est mobilisé. Pendant 4 ans, Noël LAGADEC, conseiller municipal, assure l'expédition des affaires courantes. A son retour des Armées, Auguste BOUCHER réintègre la mairie.

Ensuite on trouve à la tête de la commune **Jean François CORRE**, élu le 09 juillet 1920.

Le 10 juin 1934, Hervé ROUE est élu, mais refuse le poste, et c'est **Jacques LE CANN** qui devient premier magistrat.

Réélu maire le 15 mai 1938, **Hervé ROUE** démissionne au bout de six mois.

Hervé LE BRAS, de Poull-Broën lui succède le 8 octobre 1939. Il aura la lourde tâche de gérer la commune et de composer avec l'occupant Allemand pendant la guerre, commencée en 1939.

Le 17 mai 1945, **Jean Louis LEOST**, de Kergroas est élu.

Le 12 décembre 1948, **Martin LABOUS** lui succède et sera maire pendant 23 ans. La nouvelle mairie est inaugurée, sous son mandat, en 1971.

Vincent Huon de PENANSTER, du château de Brezal, devient maire le 21 mars 1971.

Pierre JEZEQUEL de Traonien-Kerné lui succède le 16 mars 1979. Il est réélu en 1984. Sous son mandat, on note comme réalisations: l'achat et la revente de l'ancienne école des Frères, la réparation de la toiture et des vitraux de l'église, le terrain des sports et la salle polyvalente.

La plupart de ces renseignements ont été puisés dans les archives de la commune.

Nom	Prénom	Début du Mandat	Fin du Mandat
SOUBIGOU	Jean	07/03/ 1790	1792
QUELENNEC	Jean	13 /11 /1792	12/1792
SOUBIGOU	Nicolas	21/12/1792	1793
MEVEL	Jean	20/02/1793	16/12/1793
LE GALL	Yves	17 / 12 / 1793	19 / 12 / 1793
MEVEL	Jean	20 / 12/ 1793	12/1795
OLLIVIER	Isidore	1800	1804
MIOSSEC		1804	1808
ABHERVE-GUEGUEN	Jean-Marie	1808	1825
SOUBIGOU	Jean-Marie	16/03/1825	1830
DOBIN-DUBREUIL		07/09/1830	1834
PRIGENT	Yves	22/02/1834	1863
SOUBIGOU	Joseph	20/03/1863	1876
SOUBIGOU	Jean-Pierre	1876	1902
SOUBIGOU	Auguste	1902	1910
BOUCHER	Auguste	1910	1920
CORRE	Jean François	09 / 07 /1920	1934
LE CANN	Jacques	10 / 06 / 1934	1938
ROUE	Hervé	15 / 05 / 1938	1939
LE BRAS	Hervé	08 / 10 / 1939	1945
LEOST	Louis	17 / 05 / 1945	1948
LABOUS	Martin	12 / 12 / 1948	1971
HUON DE PENANSTER	Vincent	21 / 03 / 1971	1979
JEZEQUEL	Pierre	16 / 03 / 1979	1986
SIMON	Jean Pierre	28 / 06 / 1986	1989
CANN	Yves	25 / 03 / 1989	1995
CORRE	Hélène	24 / 06 / 1995	2001
HERAUD	Philippe	17 / 03 / 2001	Mandat en cours

LES NOTAIRES

Les notaires d'autrefois n'étaient pas de grands seigneurs. Lorsqu'ils atteignent la somme de 800 livres à la fin de l'année, ils ne se plaignaient pas. D'ailleurs, leurs maisons étaient souvent sans apparence.

Le premier notaire dont on trouve trace à Plouneventer est Maître Yves SIMON. Il assista à un mariage, en tant que tel, le 25 septembre 1621. Il est remplacé par André GUEGUEN (1633-1635). Puis on relève Yves GUEGUEN, mort à Quéléron; Tanguy GUEGUEN, frère du précédent; André DIVERRES, mort à Bourlogot, le 16 janvier 1677; Yves SIMON, mort en 1683, âgé de 75 ans; Louis POT qui demeurait au bourg, est mort en 1681, à l'âge de 30 ans, laissant une veuve, Marie Moal, et deux enfants; Guillaume FILY épouse la veuve MOAL et mourut en 1682, à l'âge de 50 ans; Laurent HEZOU demeurait à Loc-Mélar et habitait au bourg à sa mort, en 1724, à l'âge de 80 ans. Puis, François KERRIOU, Yves LEYER, Guillaume CORRE qui habitait Le Ganef, en Saint-Servais. Son testament commençait ainsi: "**Sachant que c'est de la main libérale de Dieu qu'ils ont tout ce qu'ils possèdent, tant spirituels que corporels, désirant les employer partie pour la gloire du culte divin, partie pour le repos de leurs âmes...**" Nous trouvons ensuite Yves SIMON, sieur de Kéradore, qui habitait Kérider, puis se fixa à Kerjézégou où il était notaire royal et apostolique. Il est mort en 1705, à l'âge de 67 ans; Jean KERBRAT, mort à Quéléron en 1711; Gabriel BILLES, sieur de Kerfaven; François MADEC, notaire à Bourlogot; Jean THEPAUT, notaire au bourg; Mathurin CABON; Guillaume MASSON, mort à Inizibian le 24 mai 1775. Sa maison a été connue longtemps sous le nom de " Ty an Naoter "; Jean TANGUY.

Pendant la Révolution, on ne trouve pas trace de notaire à Plouneventer. Mais en 1810 arrive Guillaume COZANET, puis, Paul BODENES. Celui-ci dut acheter la ferme de Mézarnou, de moitié avec la famille Abhervé-Guéguen. La famille Bodénès, de Plouescat, était propriétaire de cette moitié jusqu'en 1880 environ. C'est à cette date que la famille Abhervé-Guéguen en fit l'acquisition. Après Paul BODENES, on trouve Stanislas François LE COMTE qui se présente à la mairie en 1822. En 1828, il est autorisé à aller résider à Landivisiau. Il fut le dernier notaire de Plouneventer.

Après la Révolution, la Sénéchaussée de Lesneven comptait 30 notaires dont 3 à Saint-Pol-de-Léon, 7 à Lesnevent 2 à Landivisiau, 2 à Lannilis, 2 à Sizun, 1 à Plouneventer, 1 à Goulven, 1 à Plabennec, 2 à Plouguerneau, 1 à Plouneour-Trez, 1 à Ploudaniel, 1 à Sibiril, 1 à Plouescat, 1 à Guisseny, 1 à Bourg-Blanc, 1 à Guipavas, 1 à Kerlouan, 1 à Pleyber-Christ, 1 à Commana. Ils étaient tous Notaires royaux.

LES PERCEPTEURS

Au commencement du 19ème siècle, après la nouvelle organisation du Département en Arrondissements et en Cantons, une perception fut établie à Plounéventer. Elle comprenait les communes de Plounéventer, Saint-Servais, Plougar et Lanhouarneau. Le percepteur résidait à Plounéventer. Le premier à être nommé fut Isidore Marie OLLIVIER qui délaissa pour cette charge, sa fonction de maire. Il résidait aux Rosiers. Le montant des contributions pour les quatre communes était alors de 18 119f. Son neveu, qui portait les mêmes noms et prénoms que lui, lui succéda jusqu'en 1834. Il eut pour successeur SOUFFES-DESPRES qui quitta la commune pour Plouguerneau où il avait été promu. Il fut remplacé par Monsieur La BARUERIE. Celui-ci demanda à se fixer à Landivisiau. Le Conseil fit droit à sa demande, à condition de venir à Plounéventer, une fois par semaine. Ce déplacement le fatigua bien vite, et il demanda son changement. Son successeur, Monsieur BRIAT, habita les Rosiers où il exerça pendant 9 ans. En 1853, la perception de Plounéventer fut supprimée. Plounéventer était rattaché à celle de Landivisiau; Lanhouarneau et Plougar à celle de Plouescat.

Le montant des contributions étaient en 1896 (Saint-Servais non compris) de 15 696f,56 et en 1907, de 17 135f 74.